

BJK/ak

12 mars 1964

Note de dossier258.32

Séance le mercredi 11 mars avec le Comité international de la Croix-Rouge, les représentants du médecin en chef et de la Croix-Rouge suisse, concernant l'Hôpital UKDH

<u>Présents:</u>	M. Roger Gallopin)	
	M. Pierre Gaillard)	
	M. P. Basset)	CICR
	M. Charles Ammann)	
	Col. Bürgi)	
	Col. Rubli)	médecin en chef
	Dr. E. Schenker)	
	Dr. Haug)	
	M. Schenkel)	Croix-Rouge suisse

M. Gallopin expose les conclusions auxquelles le CICR est arrivé:

1. L'action au Yémen (hôpital Ukdh) sera poursuivie par le Comité au moins pour six mois encore.

2. Le Comité adresse aux autorités fédérales la demande de continuer à prêter leurs services pour le recrutement du personnel et l'équipement nécessaire à l'entretien de l'hôpital. (Éventuellement on pourrait faire appel à du personnel étranger, mais sous direction suisse.)

3. Le Comité adressera un nouvel appel aux croix-rouges nationales d'autres pays, notamment des pays arabes, pour la mise à disposition de fonds. Il mettra les pays arabes devant leurs responsabilités en leur faisant part de la nécessité éventuelle d'arrêter l'action d'ici six mois.

4. Le Comité se rend compte qu'il sera difficile de trouver un successeur pour continuer l'action; ceci pour des raisons politiques.

5. Le Comité a l'intention d'adresser au Conseil fédéral la demande de continuer son appui pour au moins six mois.



- 2 -

Tous les présents sont persuadés que l'action qui s'est avérée un succès et qui a largement contribué au prestige du Comité international et de la Suisse doit être poursuivie.

Le représentant du médecin en chef, ainsi que ceux de la Croix-Rouge suisse, se sont déclarés prêts à continuer à mettre leurs services à disposition. Ils croient que le recrutement ne rencontrera pas de difficultés majeures. Ceux qui ont participé à l'entreprise ont manifesté de l'enthousiasme.

La prochaine relève est pour ainsi dire assurée, peut-être même une seconde. Ce qui rencontre le plus de difficultés c'est de trouver les aides subsidiaires: chauffeurs, infirmiers. Peut-être pourrait-on les trouver partiellement à l'étranger (beaucoup de médecins sont intéressés parce que leur activité au Yémen compte comme service d'instruction militaire et présente un avantage par rapport à celui-ci vu la rémunération).

Questions financières: Je souligne la situation précaire dans laquelle nous nous trouvons du fait que la réserve prévue pour des actions humanitaires, dans le cadre du crédit humanitaire, serait consommée entièrement par l'action au Yémen si celle-ci devait continuer. Le Conseil fédéral avait pris la décision d'aider le CICR dans cette action sous la présomption, comme on le lui a fait entendre, qu'à partir de quelques mois elle pourrait être poursuivie sans son secours. Je pose la question, expressément, sans préjudicier les décisions du Conseil fédéral, si le Comité serait d'accord d'utiliser pour le financement entier de l'action, c'est-à-dire également pour les frais de l'équipe, le crédit de 7,5 millions ouvert en faveur du CICR.

M. Gallopin, à ce sujet, se montre tout à fait ouvert.

Comme résultat de la séance, M. Gallopin se propose d'adresser de la part du CICR une requête au Conseil fédéral de continuer à appuyer l'action, éventuellement en autorisant l'utilisation dudit crédit.

5.